

ARRÊTÉ MUNICIPAL
portant réglementation de la circulation

Le Maire de la Commune de WITTERSHEIM,

VU le Code de la Route, et notamment ses articles R.44 et R. 225,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2542-2,
L 2213-1, L 2213-2 et L 2541-1,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des départements et des Communes, notamment l'article 25,

VU la demande du SDEA en date du 27 avril 2026 en vue de la réalisation de travaux de renforcement du réseau de transport de distribution d'eau potable rue de Haguenau réalisés par la société SDEA sise 43 route de Strasbourg 67 270 HOCHFELDEN,

Vu la demande du SDEA et suite à la modification des horaires de travail pour cause de canicule

CONSIDERANT : la nature des travaux à réaliser, finition et pose d'enrobés,

CONSIDERANT : qu'il est nécessaire de prolonger la période de route barrée rue de Haguenau pour garantir la sécurité et la libre circulation des usagers.

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation rue de Haguenau sera barrée **du lundi 29 juin 2026 au mardi 30 juin 2026 inclus. Une déviation sera mise en place par le SDEA.**

Article 2 : Le stationnement sera interdit et qualifié de gênant au droit du chantier.

Article 3 : l'information des riverains sera effectuée par la SDEA.

Article 4 : l'intervention s'effectuera avec un ou des véhicule(s) de plus de 7.5 tonnes.

Article 5 : Les piétons à la hauteur de la zone de chantier devront prendre le trottoir d'en face.

Article 6 : La signalisation de position au droit du chantier sera mise en place par l'entreprise SDEA.

Article 7 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 8 : Le Secrétaire Général de Mairie, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Brigade de Gendarmerie de Haguenau.
- CEA – Mme CLAVEL
- CAH service voirie – M DREOSTO
- SIS 67
- Société SDEA

Le présent arrêté sera publié et affiché à la Mairie de Wittersheim.

Fait à Wittersheim, le 24 juin 2026.

Jean-Marc STEINMETZ

